

DECEMBRE 2025



<b>Edito</b>	p 2
<b>Travaux</b>	p 3
<b>Ecole</b>	p 5
<b>Vie de la Commune</b>	p 7
<b>Saison Culturelle</b>	p 20
<b>Informations diverses</b>	p 21

Photo Stéphane TURPIN



Mes chers concitoyens,

2025 aura été pour la municipalité de Noyers-sur-Cher en même temps un aboutissement et un commencement en matière d'investissement.

D'abord, après plus de 10 mois de chantier, la place Lucien Guerrier reconfigurée et la halle érigée redonnent au cœur du village un nouveau visage. De nouvelles habitudes ont été adoptées par les usagers, les commerçants non sédentaires ont retrouvé leur place sur le marché dominical, des manifestations ont investi la nouvelle halle.

De nombreux administrés m'ont exprimé leur satisfaction de cette réalisation. Je les en remercie.

Ensuite, les travaux de requalification des anciens ateliers municipaux situés rue du Port en salles associatives et de création d'un réseau de chaleur géothermique ont débuté. Ce chantier sera achevé en septembre 2026. Nos associations pourront ainsi pratiquer leurs activités dans des espaces fonctionnels.

L'inauguration, le 18 octobre, d'un des 19 panneaux du Chemin de mémoire en vallée de Cher, a été l'occasion de rendre hommage à des hommes et des femmes qui se sont illustrés durant la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale. Endossant le rôle de passeurs, ils ont aidé des personnes menacées par l'ennemi à traverser la ligne de démarcation. Ces actes de bravoure témoignent que même dans des périodes d'inhumanité, des lueurs d'espoir subsistent.

*Ci-rès cordialement.*

**Philippe SARTORI**  
Votre Maire et Vice-Président du Conseil Départemental

## Cérémonie des voeux

**LUNDI 26 JANVIER 2026**

**À 19 h 00 - Salle des fêtes**



**FERMETURE**



**MAIRIE : Vendredi 26 décembre 2025 & vendredi 2 janvier 2026**

**BIBLIOTHEQUE : du 26 décembre 2025 au 3 janvier 2026**

**AGENCE POSTALE COMMUNALE : du 26 décembre 2025 au 12 janvier 2026**

**Responsable de la publication** :

Philippe SARTORI

**Conception et réalisation** :

Marie-Claude DAMERON & Sandrine LANDUREAU

# Travaux

## La future maison des associations

Avez-vous remarqué que nos anciens bâtiments, abritant nos Services Techniques jusqu'en 2019 rue du Port, ont bien changé ?

Ces bâtiments familiers (à nos yeux) cachaient une triste réalité : leur vétusté et leur étroitesse

Or, nous possédons d'autres bâtiments plus ou moins vétustes.

L'ancienne mairie, l'ancienne poste, les Salles Léo Lagrange, dont les dépenses annuelles fixes et d'entretien sont très importantes, mais qui deviendraient exorbitantes si nous devions les remettre aux normes actuelles.

Cela constaté, que faire ?

L'idée, regrouper toutes nos associations locales en seul point :



### Que sont devenus nos anciens services techniques rue du Port !

La Fraternelle - Karaté DO - Krav Maga - Palettes et pinceaux - Yoga

Sites et images - 1, 2, 3 cadres et Bobine de fil vont en profiter dès 2026

La décision étant prise, étudions la faisabilité du bâtiment.



À cette époque le coût du gaz et fioul sont au plus haut, ne cessant d'augmenter, il y a des aides conséquentes accordées pour le chauffage géothermique. C'est l'option prise. À l'époque, nous étions pratiquement la seule commune du département à penser géothermie, pour ses bâtiments.



Et si nous en profitions pour chauffer tous les autres bâtiments (mairie, maison des jeunes, salles quai Bigot, bibliothèque, salle polyvalente, la poste...)

Les études réalisées ont démontré que c'est le moment de réaliser cette mutation.

Des économies importantes de toutes sortes seront réalisées : charges fixes, entretien courant, abonnements, assurances, etc...

Aujourd'hui le désamiantage est terminé, permettant aux maçons et autres corps de métiers d'y travailler.

Rendez-vous pour son inauguration, vers septembre 2026

Jean-Jacques LELIEVRE

# Travaux

## Suite et fin de la rénovation de notre éclairage communal



La modernisation de notre réseau d'éclairage communal se termine mi-décembre 2025.

Tout le réseau, soit près de 37 km, (environ la distance entre Noyers et Blois) sera équipé de lampes LED dont tout le monde reconnaît la très faible consommation et l'excellente qualité d'éclairage.

Il faut savoir que remplacer une ancienne lampe par une LED, oblige à remplacer tout l'appareillage interne de la lanterne, d'où le coût élevé de chaque lanterne modifiée.

Vers 2021, 2022 des aides de l'état sont apparues avec des critères très complexes pour y parvenir, comme vous pouvez le deviner !

Montant global du devis de rénovation de notre éclairage : 377.264 € TTC.

Les aides globales sont les suivantes :

Fonds Vert de l'État: 102.513 € + Communauté de Commune: 78.862 € + Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir et Cher: 33.288 € + Fédération Française de Football 4.200 € + Fond compensation de la TVA 61.870 € = TOTAL 280.733 €.

Nous avons maintenant la possibilité remplacer toutes nos lampes installées par des LED, mais également la rénovation de nos plus anciennes armoires de commandes d'éclairage. Cela est sans compter que nous pérennissons tout notre réseau, car moins de pannes, donc moins de dépenses.

Sans ces aides, impossible d'y parvenir.

La rénovation étant très complexe, la Société ADACCAR, nous a guidé en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage.

En 2025 suite à un appel d'offre, c'est R2, entreprise de Noyers-sur-Cher qui a été retenue ; elle connaît parfaitement notre réseau d'éclairage, puisque elle en est notre prestataire pour les dépannages et entretiens courants depuis 2015.

Les travaux ont démarré début mai et pour raisons techniques de terrain, par le secteur ouest de la commune : Avenue de la Gare, Route de Blois, quartiers La Mardelle, Monteriou, etc.

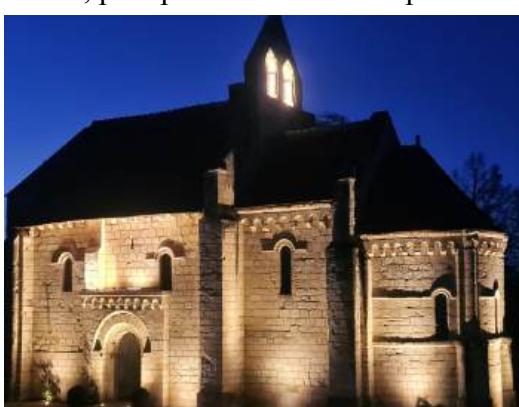
Puis la progression s'est effectuée vers le bourg, Rue Général De Gaulle, Rue de Saint Lazare...

Ils se termineront par l'est de la commune, Grand Mont, Petit Mont, La Loge, Les Martinières et Les Roches.

Notre chapelle Saint Lazare est maintenant superbement éclairée. Sa mise en valeur est incontestable

L'éclairage du terrain d'honneur au stade de l'USSAN est rénové par des lampes LED. Son homologation par la ligue est reconnue excellente

L'entreprise R2 offre gracieusement à notre commune la rénovation de l'éclairage du rond point des 3 Provinces, plus précisément la sculpture du laboureur et la loge.



André COUETTE

## Remise des fonds de l'ancienne association à la coopérative scolaire



L'association « Le jardin artistique » ayant procédé à sa dissolution, a dû faire don de ses fonds restants à d'autres associations comme la procédure l'exige.

Ayant entendu parler du projet Sciences en maternelle et des difficultés de financement, le bureau a décidé de faire un don de 850€ à la coopérative scolaire de la maternelle. Madame Sophie CAILLEAUX, trésorière du « Jardin artistique » a remis en main propre le chèque à l'équipe pédagogique qui l'a remerciée ainsi que tous les membres du bureau pour leur générosité.

Ainsi, un projet ambitieux de sciences : observer le ciel, les planètes a pu être mené. Les élèves des 3 classes ont pu bénéficier de l'expertise d'un animateur scientifique. Ils ont profité de plusieurs séances dans un planétarium, regarder et manipuler des télescopes. Et, pour finir, les parents d'élèves étaient conviés à une veillée aux étoiles à la tombée de la nuit dans la cour de l'école.

Peut-être que ce beau projet aura suscité des vocations chez les jeunes enfants ?

**Caroline VAURILLON**  
**Directrice de l'école maternelle**





## Rentrée des classes

Une belle reprise sous le signe de la bonne humeur !

Lundi 2 septembre, l'école a retrouvé son effervescence habituelle à l'occasion de la rentrée scolaire.

Cette année, ce sont 172 élèves qui ont repris le chemin de l'école : 103 en élémentaire répartis dans 5 classes, et 69 en maternelle répartis dans 3 classes.

Dès le matin, la cour de récréation s'est remplie de sourires, de cartables colorés et de quelques larmes séchées. Les deux équipes enseignantes ont accueilli les enfants avec bienveillance et enthousiasme, prêtes à entamer une nouvelle année riche en apprentissages et en projets.

Nous souhaitons à tous les élèves une excellente année scolaire 2025-2026, pleine de réussite, de curiosité et de moments partagés !



## Nouveau prestataire pour le restaurant scolaire depuis le 2 septembre

Depuis le 2 septembre, jour de rentrée des classes, le restaurant scolaire bénéficie d'un nouveau prestataire de restauration, API Restauration. Ce changement s'inscrit dans la volonté de la commune d'offrir aux enfants des repas de qualité, préparés sur place et à partir de produits frais, locaux et de saison.

Ce nouveau prestataire s'engage à proposer une cuisine équilibrée, variée et adaptée aux besoins nutritionnels des enfants. Les menus sont élaborés en concertation avec une diététicienne.

La municipalité continuera à suivre attentivement ce partenariat afin de garantir un service toujours plus qualitatif et respectueux de l'environnement.

Pour consulter les menus, rendez-vous sur notre site internet

[www.noyers-sur-cher.fr](http://www.noyers-sur-cher.fr) dans la rubrique : vie-quotidienne puis menus-scolaire

**Rappel** : les cartes de restauration sont en vente auprès de Mme DAHURON et de Mme AUBERT.

Sylvie BOUHIER

# Ecole



## « Pot grenadine » à la maternelle

Le mardi 24 juin au matin, les enfants de l'école maternelle ont préparé des dessins en guise de présents à offrir aux bénévoles qui sont intervenus à l'école à l'occasion de différents événements tout au long de l'année. Ont répondu présents: des bénévoles de la bibliothèque, des bénévoles de l'USEP, des bénévoles de la fanfare, des bénévoles accompagnateurs piscine.

Chaque classe a également préparé une collation (rondelles de fruits frais, tartines...) pour accompagner les verres de grenadine.

L'ensemble de l'école s'est regroupé dans la cour pour chanter et remercier les adultes présents.

Les élèves ont ainsi appris à préparer un événement pour recevoir des adultes et développer la gratitude, l'empathie par le biais du remerciement.



Tout le monde a aimé ce temps convivial, de partage. Les personnes remerciées ont été très touchées par l'intention des jeunes enfants.

**Caroline VAURILLON**  
Directrice de l'école maternelle

## Vie de la Commune

### Installation du panneau Canal de Berry : 17-09-2025

Valoriser notre patrimoine cher à nos concitoyens.



Après des recherches aux archives départementales et l'aide de Site et Images notamment Jean-Claude et Michèle TURPIN, le Conseil Communal Citoyens s'est mobilisé pour réaliser un panneau informatif sur l'historique du Canal de Berry, financé par la Communauté de Communes. Placé sur l'extrémité du bassin du Canal , il se trouve sur le circuit de la Véloroute Cœur de France à vélo.

**Patricia ETIENNE**

# Vie de la Commune

## Distribution de cadeaux : 20.12.2024



Le 20 décembre, l'adjointe Michelle TURPIN accompagnée de deux Conseillères Municipales Françoise BALLAND et Patricia ETIENNE ont apporté un peu de bonheur aux résidents de la Maison de Retraite de St Aignan et L'Ephad comme chaque année.

## Georgette Gasiglia centenaire



Le 19 avril nous avons fêté les 100 ans de Georgette GASIGLIA.

Michelle TURPIN, Françoise BALLAND et Patricia ETIENNE sont allées à son domicile lui offrir une corbeille de fleurs. Georgette GASIGLIA était entourée de ses enfants à cette occasion.

Elle continue de profiter de la vie et des petits bonheurs du quotidien.

**Patricia ETIENNE**

## Environnement

### *Assainissement et eau potable*

#### **RAPPEL**

**La Communauté de Communes Val de Cher Controis est seule compétente en matière d'assainissement et d'eau potable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025**

Pour notre commune, toute demande concernant ces services et notamment :

- Les factures
- Les demandes de raccordement à l'assainissement
- La participation à l'assainissement collectif (PAC/PFAC)
- Toutes autres demandes

sont à adresser à la Communauté de Communes via le :

STANDARD TÉLÉPHONIQUE au **02-54-79-15-50**  
(Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h)

ou par courriel : **eau\_assainissement@val2c.fr**

En dehors de ces horaires **accessibilité 24h/24 – 7j/7** et pour ce qui concerne des problèmes techniques (obstructions, odeurs, etc.) sur le domaine privé, s'adresser :

Service clientèle VÉOLIA au **09-69-32-35-29**

# Vie de la Commune

## Café compost : 04.04.25



Le SMIEEOM Val de Cher, en partenariat avec la commune de Noyers-sur-Cher, a organisé un « café compost » convivial, le vendredi 4 avril 2025, en présence des élus et des deux référents de site ainsi que Thibault FAVERAIS (Maître composteur).

Un site de compostage partagé a été inauguré le 19 octobre 2024 pour valoriser les biodéchets et répondre à l'obligation réglementaire du tri à la source des biodéchets depuis le 1er janvier 2024, mise en application de la loi AGEC de 2020.

Ce site est aujourd'hui alimenté par une dizaine de familles.



L'objectif de cet événement était de réaliser le premier transfert du bac d'apport vers le bac de maturation et de créer du lien social entre les participants.

À cette occasion, les enfants de l'école maternelle ont participé à une animation, réalisée par Thibault, sur le fonctionnement du site et ont découvert la vie du sol présent dans le bac d'apport.

224 kg de biodéchets ont été détournés grâce à cette initiative.



# Vie de la Commune

## Repas des aînés : 27.04.25



Cette année le Cabaret MADAME SANS GENE a animé le repas des Aînés, confectionné par le restaurant LES NOUETTES servi par les conseillers municipaux accompagnés de leurs conjoints et de bénévoles.

Bernard BRAULTet Colette ROUX, doyens de l'assemblée, ont été mis à l'honneur avec beaucoup d'émotion.



Puis nos 168 aînés ont eu la joie de recevoir un petit cadeau et un pot de miel provenant des ruches de la commune.

Ce 27 avril fût une belle journée.

**Patricia ETIENNE**



# Vie de la Commune

## Brocante en fête : 08.06.25



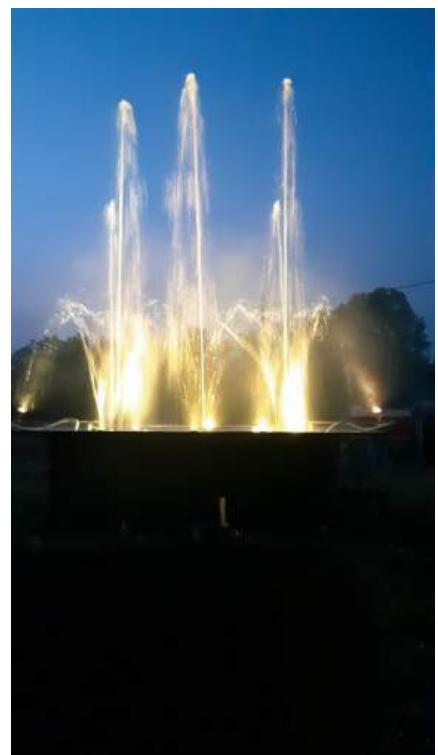
Le jour de la Pentecôte, comme chaque année, a lieu la brocante des pompiers des Trois Provinces, et la participation de la municipalité pour la traditionnelle manifestation NOYERS EN FETE.

300 exposants étaient au rendez-vous à 6H du matin au bord du canal.

Des animations ont eu lieu toute la journée :

- Gestes qui sauvent
- Voiture tonneau (sensation d'accident)
- Musique des trois provinces
- Vente de galettes de la feuillée par Thierry Robert.
- Buvette et restauration.

En soirée, pour clôturer cette journée, spectacle nocturne ( les fontaines dansantes) très appréciées des spectateurs.



**Michèle TURPIN**

# Vie de la Commune

## Carrousel des associations : 14.06.25



Pour la 1ère fois avait lieu le Carrousel des Associations à Noyers-sur-Cher sous la halle (Place Lucien Guerrier) où 24 associations ont répondu présentes pour cette 1ère manifestation qui s'est déroulée de 10h à 17h, dans la joie et la bonne humeur, avec buvette et restauration.

Ensuite, une réunion de bilan a eu lieu le 13 octobre 2025 et l'ensemble des associations a demandé à changer la date.

Prochaine date à retenir : **samedi 12 septembre 2026 - de 9h à 13h - sous la halle.**

## Fête de la musique : 21.06.25



Etaient présents sur la place accompagnés de leurs parents, les enfants de l'école maternelle et leur maîtresse Caroline VAURILLON poussant leurs petites chansonnettes. et récompensés par des friandises offertes par Mr et Mme CLAUDOT.

Dans la cour de la Mairie, plusieurs associations ont bénévolement participé à cette manifestation.

- La Réunion Lé La (danses) et restauration réunionnaise
- La Fraternelle
- Les trompes de Saint Martin
- ROCK'in CHAIR (association Médiator)

Encore merci à eux pour leur participation et investissement dans notre commune.

**Michèle TURPIN**

# Vie de la Commune

## Passage des « pèlerins romieux » : 19.06.25



### LA VIA LIGERIA

Quelques mots sur notre Voie de Pèlerinage LA LIGERIA.

2025 étant une année jubilaire beaucoup de pèlerins se rendant à Rome pour assister et fêter le jubilé sont passés à Noyers !



Le mot jubilé tire son nom du mot Yobel, une trompette en corne de bétail, qui était sonnée tous les 50 ans par le peuple de Moïse. Le mot latin Jubilare signifie « pousser des cris de joie ».

À la fin du XIIème siècle, le pape Boniface VIII décide de lancer l'année jubilaire à Rome, en se basant sur les écritures de la Bible : « Vous ferez de la cinquantième année une année sainte ». « Ce sera pour vous le jubilé ».

Aujourd’hui les jubilés surviennent tous les 25 ans, afin de permettre aux fidèles de vivre ce temps exceptionnel de leur vivant et de bénéficier de l’indulgence plénière s’ils accomplissent un certain nombre de démarches dans les basiliques majeures notamment.

Le 8 juin 2025, une vingtaine de pèlerins, appelés « Romieux », ont démarré cette grande aventure devant la cathédrale St. Pierre de Nantes et la termineront début septembre sur la Place St. Pierre de Rome.

Certains ne périgrinent que quelques jours, d’autres les reliaient à leur passage, ainsi de suite. Des courageux et le temps nécessaire devant eux, sont allés à Rome.

Au passage dans les villes ayant conclu un partenariat avec les organisateurs de la Via Ligeria, les municipalités ont fêté leur passage.

À Noyers, nos « Romieux » étaient encore une dizaine. Notre municipalité leur a offert le pot de l’amitié ainsi qu’aux Nucériens présents. Auparavant André COUETTE a rappelé les motivations du néophyte, pas encore pèlerin, mais décidé à le devenir.

La soirée s'est terminée par un repas pris en commun préparé les accueillants et des sympathisants.

L'espace d'une nuit (bien réparatrice pour certains...) ils se sont répartis chez nos six accueillants de Noyers et St. Aignan.

En matinée la commune de Monthou sur Cher a profité de leur passage pour inaugurer leur borne ! Belle inauguration au bord du Cher.



Le lendemain c'est au tour de Chatillon sur Cher d'inaugurer leur borne. Un beau moment de partage entre quelques élus et une accueillante de Chatillon !

### André COUETTE

# Vie de la Commune

## Inauguration du centre-bourg : 4 juillet 2025

C'est en présence de nombreuses personnalités, élus, présidents de syndicats et Nucériens que Philippe SARTORI, maire de Noyers sur Cher, a inauguré la nouvelle place Lucien Guerrier après 3 années de travaux de réseaux et de voirie.



Il a bien entendu remercié les commerçants de leur patience, patience récompensée par la qualité de l'aménagement réalisé.

Chaque personnalité a pu rappeler les aides attribuées (État, Région, Département, Pays, Sidelc et Communauté de communes pour la halle).

**Jean-Jacques LELIEVRE**



# Vie de la Commune

## Réunion de sécurisation : 1er septembre 2025

### Rue de Ricoisnes

Le lundi 1<sup>er</sup> septembre, la municipalité de Noyers-sur-Cher a convié les riverains de la rue de Ricoisnes à échanger sur la sécurisation de cette voie, en présence de représentants de la gendarmerie.

Lors de cette réunion, présidée par Philippe SARTORI, Maire de Noyers-sur-Cher, et Jean-Jacques LELIEVRE, Maire-adjoint chargé de la voirie, il a été unanimement constaté la vitesse excessive de certains automobilistes et la nécessité de mettre en place des aménagements pour améliorer la sécurité routière et réduire les risques d'accidents. Plusieurs dispositifs ont été présentés : écluses, chicanes, plateau ralentisseur, dos d'âne, coussin berlinois. Certains d'entre eux ne sont pas envisageables en raison d'une configuration inadaptée de la rue de Ricoisnes. De plus, les aménagements doivent être compatibles avec les différents usages de la rue, notamment avec le trafic d'engins agricoles, de camions et de cars.

A l'issue de la réunion, où chacun a pu donner son avis et faire part de ses propositions, il a été décidé d'installer provisoirement des panneaux stop, sur la rue de Ricoisnes, aux carrefours avec la rue de La Motte Beaudoin et la rue de Boissanté.

Deux écluses doubles seront testées par balises K16 entre la rue de Boissanté et la rue de La motte Beaudoin ainsi qu'entre la rue de La Motte Beaudoin et la rue de Blois.



Un bilan de ces aménagements sera dressé dans quelques mois afin de constater s'ils ont permis d'améliorer la sécurité routière et de les pérenniser si c'est le cas.

Jean-Jacques LELIEVRE

# Vie de la Commune

## Hommage aux passeurs résistants : 18.10.25

Samedi 18 octobre, une foule a envahi le square André et Paulette GATIGNON de Noyers sur Cher pour l'inauguration du panneau qui y est implanté en hommage aux passeurs de la ligne de démarcation.

Organisée par les Amis du Vieux Montrichard ainsi que par Claude PALAPRAT et la municipalité de Noyers-sur-Cher, cette inauguration a accueilli environ 150 personnes qui ont participé à une cérémonie patriotique en présence des familles des résistants, des élus et autorités et des porte-drapeaux, sous la houlette de Serge DUBOIS et de la Fraternelle.



Philippe SARTORI a dévoilé le panneau en présence d'Anne GATIGNON, fille de Paulette et André GATIGNON et de Maryse RIVON, petite fille de Marceau RIVON.

Ont suivi l'allocution du souvenir de Monsieur le Maire et le témoignage poignant de Monique FERME, fille de résistants déportés.

Le cortège s'est ensuite rendu à la salle des fêtes pour assister à la conférence sur la résistance en vallée du Cher de Thérèse GALLO-VILLA.



Chacun a pu admirer l'exposition du chemin de mémoire entre Chissay / Saint-Georges et Noyers / Seigy avant le vin d'honneur offert par la municipalité sous la nouvelle halle.

**Jean-Jacques LELIEVRE**

# Vie de la Commune

## Feu d'artifice : 19 septembre 2025



Au vu des conditions météorologiques cette année (risque d'incendie), la municipalité avait pris la décision d'annuler le spectacle pyrotechnique organisé le 13 juillet dans notre commune.

Cela a été reporté au 19 septembre pour les journées du patrimoine.

Le spectacle pyromélodique offert par la municipalité était sur le thème « les génériques des émissions télévisées » avec le concours de Sites et Images.

Pour clôturer cette soirée, un bal populaire était organisé avec buvette et restauration tenue par l'Association Agrée pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique « La Carpe ».

Michèle TURPIN

## Panne téléphonique et internet

Qui contacter en cas de dégradation des câbles aériens de télécommunication ?

Tout d'abord, en cas de panne ou de dysfonctionnement du réseau fibre, chaque client, qu'il soit particulier ou professionnel, doit se retourner vers son opérateur commercial. Même si celui-ci n'est pas responsable de l'incident, c'est à lui de gérer la relation avec son client et de faire le nécessaire auprès de ses différents partenaires pour que les actions correctives soient menées et notamment qu'il en informe Val de Loire Fibre.

Si vous constatez un dommage sur les réseaux de télécommunication (câble décroché ou sectionné, poteau endommagé, équipement vandalisé, ...), vous pouvez le signaler à Orange, pour le réseau cuivre, et Val de Loire Fibre, pour le réseau Fibre, qui ont mis en place des sites de signalement accessibles sans code d'accès :

Orange : <https://dommages-reseaux.orange.fr/>

Val de Loire Fibre : <https://www.valdeloirefibre.fr/nous-contacter/>



# Vie de la Commune

## La jeunesse en action : la salle retrouve du peps

Depuis septembre 2024, la communauté de communes Val de Cher Controis a recruté Thomas CHICARD animateur pour la maison des jeunes. Depuis son arrivée, la salle dédiée aux adolescents se redynamise progressivement, avec des ouvertures certains mercredis après-midi et des activités ponctuelles pendant les vacances scolaires, selon le programme proposé.

Cette structure fonctionne en partenariat avec la maison des jeunes de Saint-Aignan, permettant de mutualiser les idées, les ressources et de proposer des animations plus riches sur le territoire. L'objectif est d'ouvrir la salle de façon régulière toute l'année et de structurer un groupe de jeunes de 11 ans (dès l'entrée au collège jusqu'à la fin du lycée), à 18 ans autour de projets collectifs, d'ateliers et d'initiatives.

Pendant les vacances de février et d'avril 2024, l'animateur a réussi à motiver un petit groupe de jeunes pour redonner vie à la salle. Ensemble, les jeunes et LM Création, une artiste locale spécialisée dans les fresques murales et les décorations personnalisées, ont réalisé une fresque murale et posé un lettrage décoratif sur le mur du local. Une façon de s'impliquer, de rendre la salle plus accueillante et d'y sentir qu'on fait partie du projet.

**Sara GAUTIER**

Directrice Accueil Collectif de Mineurs - Antenne de Saint Aignan



# Vie de la Commune

## Noyers-sur-Cher, un refuge pour les chauves-souris

Les Chiroptères, appelés couramment chauves-souris, sont un ordre de mammifères comptant près de 1 400 espèces, soit un cinquième des 6 500 espèces de mammifères connues. C'est le groupe de mammifères le plus important après celui des rongeurs.

### Les chauves-souris, discrètes alliées de nos nuits

On les croise rarement, et pourtant elles sont bien présentes dans notre commune : les chauves-souris. Ces petits mammifères nocturnes souffrent souvent d'une mauvaise réputation, mais ils jouent en réalité un rôle essentiel dans l'équilibre de notre environnement.

### Des auxiliaires précieux

Insectivores pour la grande majorité des espèces présentes en France, les chauves-souris se nourrissent chaque nuit de moustiques, papillons de nuit et autres insectes. Une seule chauve-souris peut capturer plusieurs centaines de moustiques en quelques heures ! Elles constituent donc une aide naturelle précieuse pour limiter les nuisances liées aux insectes.

### Des espèces protégées

Toutes les espèces de chauves-souris en France sont intégralement protégées par la loi. Cela signifie qu'il est interdit de les capturer, de les déranger ou de détruire leurs gîtes (caves, greniers, arbres creux...). Cette protection est essentielle, car leurs populations sont en déclin depuis plusieurs décennies, notamment à cause de la disparition de leurs habitats et de l'usage de pesticides.

### Où les trouver ?

A Noyers sur cher, nous avons la chance d'avoir plusieurs espèces de chauves-souris sur le site de la forêt de Grosbois, dont certaines sont rares. Les 2/3 de l'espèce du Grand Murin, 1/3 de l'espèce du Murin à oreilles échancrées et 40 % du Grand Rhinolophe du département sont présentes sur notre village. La faible pollution lumineuse mise en place par la commune par l'extinction des lumières, favorise la présence de ce petit mammifère.



Le Grand Murin



Grand Rhinolophe



Grand Murin  
à oreilles échancrées

### Comment les aider ?

Chacun peut contribuer à leur protection :

- Éviter l'usage des pesticides, qui réduisent leurs sources de nourriture.
- Préserver les vieux arbres et bâtiments anciens où elles trouvent refuge.

Installer des nichoirs à chauves-souris, faciles à fabriquer ou à se procurer, pour leur offrir un habitat sûr.

Isabelle Leclerc

# Saison Culturelle

## L'Art à la chapelle - saison culturelle 2025



Serge GUARNIERI



VEBENEÉ



Romuald AVET



Jean-Philippe LACHOT

La saison culturelle 2025 s'est déroulée à la chapelle Saint-Lazare du 20 Juin au 4 Septembre 2025 avec la participation de douze artistes (peintres, sculpteurs, photographes) à raison d'une semaine d'exposition chacun, sans interruption durant toute la saison.

Comme à l'accoutumée, plus de 2000 visiteurs sont venus admirer leurs œuvres et échanger avec les artistes qui étaient présents tous les après-midis de leur semaine d'exposition.

Les vernissages du vendredi soir ont permis de rassembler les amateurs d'art et de créer une ambiance fort sympathique chaque semaine durant la saison.

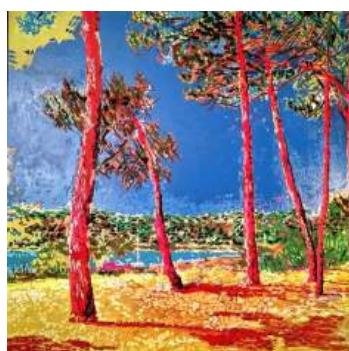
Marie-Claude DAMERON



Josette HUGUET



Charlyne PIAUD



Peter FISH



Lyd VIOILLEAU

# Informations diverses

## La SNCF... Inadmissible

La commune de Noyers sur Cher entretient et éclaire le parking de la gare, appartenant à la SNCF, et ce, gratuitement par convention depuis le 3 juillet 1997.

Depuis quelques mois, des dégradations ont été constatées sur des véhicules en stationnement sur ce parking qui relève donc du domaine privé de la SNCF.



Dans un souci de sécurité et de salubrité publique, la commune a proposé l'installation d'une caméra de vidéosurveillance sur ce parking sachant que 2 conventions doivent être mises en place pour « occupation du domaine public de la SNCF » et « visualisation des espaces publics de la SNCF », avant accord du Préfet. Ainsi la commune se substitue à la SNCF, en assurant la sécurité de ses clients.

La commune attend toujours les propositions de la SNCF qui a précisé que cette occupation serait soumise à redevance annuelle pour occupation de leur domaine par une caméra.

On croit rêver.... Non seulement la commune devrait investir dans une caméra (environ 10 000 €) mais elle devrait aussi payer une redevance et rendre des comptes aux services de sécurité de la SNCF tout en continuant à assurer l'entretien des parkings !!!.



La commune a donc décidé de rendre à la SNCF ce qui lui appartient, c'est-à-dire l'entretien et la sécurisation de ses 2 parkings en dénonçant la convention de 1997 et en facturant à la SNCF le coût de l'éclairage public du parking.

Un courrier en ce sens a été envoyé au Directeur Régional SNCF Centre Val de Loire le 10 novembre 2025.

D'autres situations inacceptables ont été signalées telles que l'entretien de l'ancienne maison de garde barrière du PN 186 sur la rue des Caves ou les terrains en friches de celle du PN 188 de la gare ou l'entretien du fossé longeant la voie ferrée entre la gare et le PN 189 de la rue Gustave Eiffel.

**Jean-Jacques LELIEVRE**

# Informations diverses

## Ambassadrice du don d'organes Noyers-sur-Cher



### Commune de NOYERS SUR CHER AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

La commune de Noyers-sur-Cher a décidé de faire de sa localité une ville ambassadrice du don d'organes suite à une sollicitation du collectif Greffes+, France Rein Centre Val de Loire. Nous souhaitons ainsi partager les valeurs de solidarité, de fraternité qui nous sont communes.

Ce projet est soutenu par l'Association des maires de France, le ministère de la Santé via son Agence de la biomédecine et la fondation de l'Académie de médecine.



Le don d'organes a besoin de vous, de nous car l'enjeu est important. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons.

Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 33% alors que selon différentes enquêtes il devrait être de 15%. Même si notre loi précise que nous sommes tous donneurs, à moins d'avoir exprimé son refus de son vivant, Il est très difficile dans un moment aussi douloureux et au regard de la sidération de l'instant de répondre avec bienveillance sur l'éventuelle opposition du défunt. C'est pourquoi il faut en parler avec ses proches naturellement, sans être dans l'urgence : « toi, est-ce que tu t'opposerais au don de tes organes si les conditions de ton décès te plaçaient en situation de donneur potentiel ? ».

Tout l'intérêt de cette action est de sensibiliser, soutenir, susciter le débat, l'échange ce qui apportera un effet protecteur pour vos proches si toutefois ils devaient se trouver dans cette situation. En parler, c'est les protéger !



# Informations diverses

Nous avons matérialisé cet engagement par la pose d'une notification aux entrées de notre ville comme vous avez certainement pu le remarquer. Des milliers de visiteurs vont être invités à se poser la question en traversant les communes de France acceptant de devenir ambassadrice du don d'organes comme l'est maintenant notre commune de Noyers sur Cher.

Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donneurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Nous suivrons avec intérêt l'impact de notre décision.

Nos administrés vont-ils se poser la question en famille, à force de passer devant nos panneaux ? Et plus largement, grâce au réseau de toutes les communes ambassadrices, au fil des kilomètres parcourus, le taux de refus va-t-il baisser ? Si tel est le cas, nous serons très fiers d'être un maillon d'une chaîne de don de vie !

Vous pouvez télécharger sur vos mobiles l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via google ou os store) ou vous rendre sur le site [dondorganes.fr](http://dondorganes.fr) si vous souhaitez plus d'informations



*Consulter le site suivant : [www.greffesplus.fr](http://www.greffesplus.fr) ou [centrevaldeoire@francerein.org](mailto:centrevaldeoire@francerein.org)*

**FRANCE REIN CENTRE VAL DE LOIRE CHU BRETONNEAU – Secrétariat Néphrologie  
3<sup>e</sup> étage – 37000 TOURS**

## Elections Municipales et Communautaires



Les élections municipales et communautaires auront lieu **les dimanches 15 et 22 mars 2026**.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales peuvent déposer leur dossier

- **jusqu'au 04 février 2026** lorsque la demande est effectuée au moyen de la téléprocédure
- **jusqu'au vendredi 06 février 2026** en format papier

Vous pouvez trouver sur le site de la commune [www.noyers-sur-cher.fr](http://www.noyers-sur-cher.fr) (**onglet élections**) les démarches pour votre inscription ou vérifier votre inscription sur les listes électorales.

# Informations diverses

## Communauté de communes Val de Cher Controis

Un accompagnement des habitants au quotidien avec des services de proximité

**33 communes, 48 000 habitants, 807 km<sup>2</sup>**

### Développement économique

- Construit des bâtiments, aménage en gère les zones d'activités
- Soutient l'apprentissage, l'investissement immobilier et matériel des entreprises
- Favorise le développement de l'industrie et les viticulteurs

### Santé et famille

- Le Val de Cher Controis
  - Accompagne les publics les plus vulnérables
  - Soutient les familles dans leur rôle éducatif
  - Renforce la promotion et la prévention de la santé
  - Sensibilise à la santé environnementale
  - Permet l'accès aux soins par ses Maisons de Santé Pluriprofessionnelles

### Sport

- Le Val de Cher Controis
  - Construit et entretient des équipements sportifs structurants
  - Soutient les grands événements sportifs

### Enfance jeunesse

- Le Val de Cher Controis
  - Administre les Relais Petite Enfance, les Crèches et le Lieu d'Accueil Enfants Parents
  - Gère les accueils loisirs et les accueils Ados
  - Accompagne les projets des jeunes

### Habitat

- Le Val de Cher Controis
  - Soutient la rénovation et l'adaptation des logements
  - Agit pour le logement pour tous

### Aménagement de l'espace

- Le Val de Cher Controis
  - Planifie l'utilisation des sols, l'organisation du bâti et la répartition des équipements et activités
  - Élabore le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat et le Schéma de Coopération Territoriale

### Eau et assainissement

- Le Val de Cher Controis
  - Gère l'eau potable et l'assainissement

### Environnement

- Le Val de Cher Controis
  - Gère les milieux aquatiques et la prévention des inondations
  - Favorise la mobilité et encourage les modes de déplacement doux
  - Déploie son Plan Climat Air Energie Territorial

### Tourisme

- Le Val de Cher Controis
  - Définit la stratégie touristique du territoire
  - Soutient l'Office de tourisme Sud Val de Loire
  - Favorise le tourisme durable : randonnées, Cœur de France à Vélo

### Culture et patrimoine

- Le Val de Cher Controis
  - Soutient les cinémas et l'enseignement musical
  - Programme des spectacles et des séances de cinéma plein air aux côtés des communes
  - Soutient les grands projets culturels
  - Encourage la création artistique

# Informations diverses



*1<sup>er</sup> réseau national  
et associatif de  
service à la personne*



## Devenez bénévole

**Vous aimez créer du lien ?**

**OSONS !**  
le bénévolat.  
ADMR

♥ Visites de courtoisie

👉 Soutien aux activités  
de l'association

📍 Participation  
à la vie locale

➤ Contactez-nous !

## L'ADMR41 Recrute



**Des aides à domicile  
Des auxiliaires de vie  
Des aides soignant(e)s**

Véhicules et formations mis à disposition\*



**jepostule@admr41.org**



## Maison des services de Noyers-sur-Cher

📞 02 54 75 94 00

✉️ ms-noyers@admr41.org



SUIVEZ L'ACTUALITÉ  
ADMR41 !

\*Selon critères définis par l'association

# Informations diverses



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION  
D'EAU POTABLE DE LA VIGNE AUX CHAMPS  
2 Rue des Sables – 41140 THESEE  
02.54.71.42.65 / [contact@siaep-thesee.fr](mailto:contact@siaep-thesee.fr)  
Site Internet <https://siaep-thesee.fr/>

## Présentation et chiffres de l'année 2024

Le SIAEP de la Vigne aux Champs, en régie, alimente en eau potable les communes de Monthou-sur-Cher, Noyers-sur-Cher, Pontlevoy, Saint-Romain-sur-Cher, Le-Controis-en-Sologne (secteur de Thenay) Thésée et Vallières-les-Grandes soit 5 797 abonnements pour 9 699 habitants.

A partir de 6 forages, 2 sur Monthou-sur-Cher, 1 sur Pontlevoy, et 2 sur Saint-Romain-sur-Cher, et 1 sur Vallières, il a produit 670 263 m<sup>3</sup> d'eau potable en 2024 de 327 km de canalisations.

Le taux de perte a été en 2024 de 1.32 m<sup>3</sup> (baisse de 0.8 %) par jour et kilomètre de canalisation. Le rendement du réseau est stable à 76.4% (77% en 2023).

### Gouvernance

Président : Jean-François MARINIER.

Vice-présidents : Daniel CHARLUTEAU, Jean-Jacques ROSET, Hubert ARMAND.

Chacune des communes est représentée par deux conseillers municipaux et leurs suppléants.

### Budget 2025

SECTIONS	Dépenses	Recettes
Investissement	2 737 118,31€	2 737 118,31€
Fonctionnement	2 222 816,87€	2 222 816,87€

Les travaux d'investissement prévus pour cette année 2025 sont principalement les suivants : Renouvellement de 1 090 mètres linéaire de canalisation route du Château, rue du Moulin et route des Vignes à Monthou-sur-Cher (travaux terminés) Renouvellement de 1 181 mètres linéaire de canalisation avenue de la Gare à Noyers-sur-Cher (travaux en cours)

Les travaux d'investissement prévus pour l'année 2026 :

Création d'une interconnexion avec le réseau de Montrichard-Val-de-Cher pour la sécurisation de Vallières-les-Grandes (762 000€) et renouvellement de 960 mètres de canalisation à Saint-Romain-sur-Cher (198 000 €).

### Evolution du Prix de l'eau potable (en €, hors redevances et part fixe)

Le prix de l'eau est calculé de manière identique pour tous les consommateurs desservis par un même distributeur. Seule la consommation d'eau varie d'un usager à l'autre.

Le coût au m<sup>3</sup> consommé comprend l'ensemble des coûts liés à la production et à la distribution de l'eau. Il permet de financer la protection et la surveillance des captages, le traitement de potabilisation de l'eau, le contrôle de la qualité, le stockage dans les réservoirs ou les châteaux d'eau, l'adduction de l'eau jusqu'à votre domicile, la maintenance du réseau de distribution 24h/24 ainsi que l'ensemble de la gestion commerciale et administrative.

# Informations diverses

Communes de Monthou-sur-Cher, Noyers-sur-Cher, Pontlevoy, Saint-Romain-sur-Cher, Le Controis-en-Sologne (secteur de Thenay) et Thésée :

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Prix au m <sup>3</sup> en € <1000m <sup>3</sup>	1.34	1.47	1.76	1.76	1.78
Prix au m <sup>3</sup> en € >1000m <sup>3</sup>	-	-	-	-	1.87*

\*À partir du 1<sup>er</sup> février 2025

Commune de Vallières-les-Grandes :

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Prix au m <sup>3</sup> en € <1000m <sup>3</sup>	0.83	0.83	0.85	1.05	1.17
Prix au m <sup>3</sup> en € >1000m <sup>3</sup>	-	-	-	-	1.34*

\*À partir du 1<sup>er</sup> juin 2025

A la prise de compétences, un tarif bas a été constaté pour Vallières. Ce dernier va faire l'objet d'un lissage sur 9 ans afin que les tarifs des 7 communes soient en harmonisation.

## Communication

**Le site Panneau Pocket** vous permet d'accéder aux informations essentielles pour joindre le syndicat. Il vous alerte sur les opérations ou incidents qui arrivent sur votre zone d'habitation tels que, changement ou relevé de compteur, coupure d'eau, etc.

Télécharger Panneau Pocket sur : <https://www.panneaupocket.com/>

**Le site internet du SIAEP de la Vigne aux Champs** vous permet de retrouver toutes les informations relatives au syndicat, ainsi que tous les outils pour déposer une demande ou clôture de branchement, une demande de prélèvement, signaler tout changement sur votre contrat.... Il vous permet également de régler vos factures en ligne.

Pour vous connecter : <https://siaeptthese.fr/>

## Renseignements utiles

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h45 à 12h

Vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Téléphone : 02 54 71 42 65

Astreinte (urgences uniquement) : 06.80.92.18.63

Plus d'informations sur la qualité des eaux distribuées en Région Centre-Val de Loire sur :

[www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/controle-sanitaire-et-differents-acteurs](http://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/controle-sanitaire-et-differents-acteurs)

[www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-en-2021](http://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-en-2021)

[www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/protection-des-captages](http://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/protection-des-captages)

# Informations diverses

## PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS



# 2025

1 Quai Soubeyran

41130 Selles-sur-Cher

02.54.97.78.60

[contact@pvcr41.fr](mailto:contact@pvcr41.fr)



[www.pays-sud41.fr](http://www.pays-sud41.fr)

### LE CRST CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE



Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) a pour objectif de financer divers projets permettant le développement économique, touristique, culturel, social, agricole du territoire.

Les CRST sont construits autour de 2 grandes priorités (accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique / adapter et intensifier l'offre de services publics de proximité).

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais assure l'animation / gestion et l'accompagnement des porteurs de projets pour le compte des deux intercommunalités, en lien avec les services de la Région Centre-Val de Loire.

Pour les projets portés par :

- Nos communes et EPCI
- Nos exploitants agricoles
- Les bailleurs sociaux



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



### NOS MISSIONS

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais est missionné pour animer plusieurs outils de contractualisation (Projet Alimentaire de Territoire, fonds européens LEADER, le Contrat Régional de Solidarité Territoriale ; du Conseil en Energie Partagé...) et s'attache à porter les actions et valeurs du label Pays d'Art et d'Histoire et la mise en tourisme cyclable du Territoire (véloroute Cœur de France à vélo et boucles cyclables)

**Pour qui ?** Pour l'ensemble des acteurs locaux du Territoire ayant un projet s'intégrant dans la stratégie de projet du Pays.

### LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Pays, détenteur du Label depuis 2014, est en cours de renouvellement auprès du ministère de la Culture.

Ce Label qualifie les territoires qui s'engagent dans une **démarche active de médiation et de valorisation de leur patrimoine** dans toute leur diversité. Sensibiliser les habitants à leurs patrimoines et à leurs cadres de vie afin qu'ils se les approprient et en deviennent pleinement acteurs

- Eveiller et développer la curiosité du jeune public pour l'architecture, le patrimoine et l'urbanisme
- Participer au développement touristique du territoire, en partenariat avec les acteurs touristiques locaux, en encourageant un tourisme de qualité
- Présenter les richesses patrimoniales du territoire au sein d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP). À la fois centre d'expositions et lieu culturel, il est la vitrine et la principale référence de la Ville ou du Pays d'art et d'histoire pour le public

[https://www.pays-sud41.fr/](http://https://www.pays-sud41.fr/)

# Informations diverses



## LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE



Le projet alimentaire territorial « PAT » est un dispositif qui permet de définir collectivement les priorités pour l'alimentation sur un territoire. Sur le territoire, le PAT doit accompagner le développer des circuits courts de proximité afin de rapprocher producteurs et consommateurs, valoriser les productions locales notamment à travers le développement touristique, lutter contre la précarité alimentaire et accompagner les changements de pratiques agricoles.

En 2025, le PAT réunit les producteurs, artisans, restaurateurs, distributeurs, associations et élus, a candidaté à la labellisation du ministère de l'Agriculture pour soutenir la mise en œuvre du programme d'actions.

En 2025, exemples d'animations réalisées : ateliers auprès des producteurs locaux, pour de nouveaux projets collectifs en circuits courts de proximité, ateliers cuisine « Défi Alimentation », participation au Forum « producteurs - restaurateurs » à l'échelle du département du Loir-et-Cher, animation de la Semaine du Goût dans les écoles... »

## LE PROGRAMME LEADER



Le LEADER signifie les Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale.

Il s'agit d'un programme de financement européen destiné à accompagner des projets pilotes en milieu rural et périurbain, portés par les acteurs locaux publics et privés (collectivité, association, chambre consulaire, entreprise). Il est financé par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) dans le cadre du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC).

Les projets portés par le LEADER sont pensés pour développer le territoire de la Vallée du Cher et du Romorantinais.

## LE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE - CHALEUR RENOUVELABLE



Le Conseil en Énergie Partagé est un service qui permet d'accompagner les projets liés à la maîtrise de l'énergie et la rénovation énergétique des bâtiments publics, professionnels et associatifs. Véritable boîte à outils pour bénéficier d'un large éventail de missions de conseil, d'information, d'accompagnement.

## CŒUR DE FRANCE A VELO

### UN ITINÉRAIRE ACCESSIBLE À TOUS, PLAT ET FACILE À PARCOURIR EN FAMILLE, L'ITINÉRAIRE DE LA VÉLOROUTE CŒUR DE FRANCE À VÉLO LONGE LE CANAL DE BERRY ET LE CHER.

76,5 km d'itinéraire balisé de Chissay-en-Touraine à Châtres-sur-Cher en passant par 16 communes dont :

50,5 km en Val de Cher Controis

26 km en Romorantinais et Monestois

51 km de piste en site propre non accessible aux véhicules

25 km de voies partagées

300 km de Tours à Montluçon en 2027 & 20 km dans l'Allier

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais représente la Communauté de Communes Val de Cher Controis et la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois au comité d'itinéraire Cœur de France à vélo



<https://www.pays-sud41.fr/>

# Informations diverses



## SMIEEOM Val de Cher

Votre syndicat d'enlèvement et d'élimination  
des ordures ménagères

### LES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles sont collectées **chaque semaine**. Le bac gris de collecte **ne doit contenir que des déchets non recyclables**.



#### Rappels :

- La poubelle doit être **sortie la veille du jour de la collecte**.
- En cas de jour férié, les collectes sont assurées normalement, **à l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre** : si la collecte tombe l'un de ces 3 jours, celle-ci est décalée au lendemain, ainsi que les tournées qui suivent durant la semaine, jusqu'au samedi.
- Le contenu du bac est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement. **Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux**.

### Besoin d'un bac ? APPELEZ LE 0 800 350 103

- emménagement, déménagement, nouvelle habitation.
- changement de volume, selon la taille de la famille.
- réparation, vol ou disparition du bac.



Afin de simplifier les échanges d'information lors de l'appel,

**merci de vous munir du numéro inscrit sous le code barre de l'étiquette au dos de votre bac.**

### DÉCHÈTERIES : Billy | Contres - Le Controis-en-Sologne | Montrichard Val de Cher | Noyers Horaires d'ouverture

#### Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

- |            |                                |
|------------|--------------------------------|
| Lundi :    | 10h-12h   14h-17h              |
| Mardi :    | fermées toute la journée       |
| Mercredi : | 10h-12h   14h-17h              |
| Jeudi :    | 10h-12h   fermées l'après-midi |
| Vendredi : | 10h-12h   14h-17h              |
| Samedi :   | 10h-12h   14h-17h              |

#### Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

- |                                 |
|---------------------------------|
| 9h30-12h   14h-18h              |
| 9h30-12h   14h-18h              |
| 9h30-12h   14h-18h              |
| 9h30-12h   fermées l'après-midi |
| 9h30-12h   14h-18h              |
| 9h30-12h   14h-18h              |

*Fermeture les dimanches et jours fériés.*

*En période caniculaire, les horaires des mois de fortes chaleurs peuvent être modifiés.*

#### Fonctionnement :

Carte d'accès SMIEEOM obligatoire, à demander à l'agent de valorisation si vous ne l'avez pas encore ou en cas de perte.

Le dépôt en déchèterie est **gratuit pour les particuliers**, à raison de 1m<sup>3</sup> par jour et par type de déchets, de 2m<sup>3</sup> par jour pour les déchets verts.



**Il est payant pour les déchets verts et le non-valorisable des professionnels.**

# Informations diverses

## Rappel : de nouvelles filières en déchèterie pour une seconde vie

Depuis juin 2024, le SMIEEOM Val de Cher a mis en place la collecte séparée des Articles de Sports et Loisirs, des Jouets et des Articles de Bricolage et Jardinage dans les déchèteries. De juin à décembre 2024, 11,36 tonnes d'articles de sports et loisirs, 6,09 tonnes de jouets et articles de bricolage et jardin, ont été collectés dans les 4 déchèteries. Cela représente 17 tonnes de déchets détournés du tout-venant (non valorisable), et destinés à une 2nde vie. Merci à tous les usagers pour leur contribution à cette réussite



## AIDE FINANCIÈRE À L'ACHAT DE COMPOSTEUR

**Vous souhaitez composter vos biodéchets ?**

Le SMIEEOM propose une aide financière d'un maximum de 50 € pour l'achat de votre composteur.

Formulaire de demande disponible sur [www.smieeom.fr](http://www.smieeom.fr), ou à récupérer par mail : [info@smieeom.fr](mailto:info@smieeom.fr) ou sur simple appel téléphonique : 02 54 75 76 66

## RETOUR EN IMAGES 2025



**Repair Café en janvier, mars, juin & octobre**  
Contres, Sassy, Châtillon-sur-Cher & Fresnes.

**Mars à octobre :**  
Soutien logistique tri des déchets auprès de 90 «manifestations éco responsables»

**Juin à septembre :**  
Mise en activité de 7 nouveaux sites de compostage partagé.

**Octobre :**  
**Gaspillage Alimentaire** à Montrichard Val de Cher.

**Novembre : SERD à Noyers**  
**Les Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques-D3E**

## POUR TOUTE INFORMATION SUR NOS SERVICES, APPElez LE 02 54 75 76 66 :

- Mise à disposition de sacs de pré-tri, Petit Guide de tri, Réglette de tri, Disque de tri, Guide de compostage, Livret Gaspillage Alimentaire, Stop-pub...,
- Aide à l'achat de composteurs,
- Réception de l'Eco du Tri dans votre boîte aux lettres,
- Abonnement à la newsletter : [www.smieeom.fr](http://www.smieeom.fr)

## MAIRIE

54, rue Nationale  
41 140 Noyers sur Cher

Tél. : 02 54 75 72 72

Fax : 02 54 75 72 70

E-Mail :

secretariat@noyers-sur-cher.fr

Site Internet :

www.noyers-sur-cher.fr

Facebook :

NOYERS/Cher ACTU

### Lundi - mardi :

de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 00

### Mercredi

de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30

### Jeudi

de 8 h 30 à 12 h 15

Fermée l'après-midi

### Vendredi

de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30

## CONCILIATEUR

1er et 3e Mercredi du mois  
de 13 h 30 à 16 h 30  
en Mairie

## DECHEUTTERIE

Rue Gustave Eiffel  
41 140 Noyers sur Cher  
Tél. : 02.54.75.48.52

### Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi

de 10h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 10h à 12h

Fermé le mardi toute la journée  
le jeudi après-midi

## Bibliothèque

### Henri CACHEIN

54, rue Nationale - Noyers

Tél. : 02 54 75 72 73

E-Mail :

bibliotheque@noyers-sur-cher.fr

### Mardi

De 16 h à 17 h 30

### Mercredi

De 10 h - 12 h

De 14 h à 17 h 30

### Samedi

De 10 h à 12 h

de 14 h à 16 h

# Résultats de la Pétanque

Voici les résultats et classement de tous les Championnats Du Club de Noyers-sur-Cher.

**CDC 2ème division** : un sans faute qui termine 1er et championne de 2ème division avec une montée en 1ère division de l'équipe coaché par Florian MARQUET. Bravo à eux.

**CDC 4ème division** : coaché par Jérôme MAREST se maintient et termine 5ème. Bravo.

**CDC 5ème division** : coaché par Christian ARRAULT, termine 4ème. Bravo.

**CDC féminin 1ère division** : coaché par Sylvie THEPOT, termine 4ème égalité. Bravo à elles.

**CDC vétérans 2ème division** : coaché par Guy CHEVREUL, termine dernière et descend malheureusement en division 3. Bravo à eux quand même.

**Francisco TEIGA - Président de l'ASC Pétanque**



Malaki MICHELET  
Champion tête à tête  
(catégorie minime) du département



Noa JOULAN (Noyers)  
Mathys BONNEAU PEREIRA (Noyers)  
Emilien JOUANNEAU (Pruniers en Sologne)  
Champions triplettes cadets du département

## Nouvelle entreprise

SUNICENTRE

LUDOVIC VANNEQUE

9, Rue des plantes  
41140 NOYERS-SUR-CHER

Electricien qualifié  
QUALIBAT RGE

DEVIS GRATUIT

RGE

Dualsun Partenaire Agréé Panneaux Français

Spécialisé dans les panneaux photovoltaïques  
Je vous accompagne dans la réalisation de votre projet de l'étude de rentabilité, aux autorisations administratives et de l'installation des panneaux à la mise en service.

Installation de borne de recharge pour voitures électriques

Installation de pompe à chaleur

sunicentre@hotmail.com 06-50-24-70-21

www.sunicentre.fr

SIRET: 98004291500070 - Code APE: 4321A - EURL au Capital de 1000€

